



Mouvement général de mutation catégorie C au 1/09/2010

LA MOBILISATION DES AGENTS PAIE !

Le mouvement définitif de mutation de la catégorie C au 1^{er} septembre 2010, est paru le 20 mai 2010.

Pour rappel, face au projet catastrophique présenté par l'administration, les représentants du personnel ont décidé la rédaction d'une pétition pour appeler à la mobilisation de tous.

Devant la crainte de voir la mobilisation s'amplifier la direction générale a décidé de réunir une délégation de représentants du personnel.

Lors de cette réunion nous avons obtenu l'engagement de l'administration d'anticiper dans les suites du mouvement général :

- ▶ le recrutement a minima de 100 lauréats de la liste complémentaire pour début décembre ;
- ▶ la prise en compte des départs en retraite prévus pour avril et mai 2010 ;
- ▶ la prise en compte du volume de recrutement des pactes juniors 2010.

A la parution du mouvement définitif, nous constatons que le projet a été largement amélioré :

- ▶ **Le taux de satisfaction hors réorganisation est de 42% (27,4% au projet) ;**
- ▶ **45 directions sont fermées à toutes arrivées de l'extérieur (73 au projet) ;**
- ▶ **303 rapprochements externes sont toujours en attente (347 au projet) ;**
- ▶ **156 mutations de l'Île de France vers la province (dont 72 au projet) ;**
- ▶ **56 lauréats du concours C affectés en province sur des postes ouverts ou en rapprochement externe (mouvement définitif prévu le 31 mai) ;**
- ▶ **238 mutations d'une direction de province vers une autre (dont 129 au projet) ;**
- ▶ **217 mutations internes en province (dont 68 au projet).**

Ce résultat est à mettre à l'actif de la mobilisation des agents et des représentants des personnels. La pétition a réuni très rapidement et en période de vacances scolaires environ 10 000 signatures.

Bien que les élus aient pleinement joué leur rôle en mettant tout en œuvre pour forcer l'administration à améliorer le mouvement, ils ne sont pas satisfaits.

1 555 agents n'ont pas obtenu satisfaction et de nombreuses situations personnelles difficiles n'ont pas trouvé de solution.

L'accumulation des suppressions d'emplois à la DGFIP (plus de 18 000 en dix ans) cause des dégâts considérables, dégradant les conditions de vie au travail, mettant en péril les missions publiques, et bloquant les mutations.

La situation de l'emploi dans notre administration est de plus en plus catastrophique.

L'engagement de recruter a minima 100 lauréats de la liste complémentaire du concours 2009 n'est pas suffisant.

Les élus de la CGT exigent le recrutement de l'ensemble de cette liste.

La CGT exige la création d'emplois nécessaire à l'accomplissement des missions et invite les agents à s'inscrire dans les actions à venir pour faire aboutir leurs revendications.

Montreuil, le 25 mai 2010